

Pack Beats Flex XS / INT + MOB

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE ⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Pack incluant internet fixe et la téléphonie vocale mobile/accès à l'internet mobile.

Internet fixe :

- Volume de download illimité.
- Internet Box inclus avec la technologie Wi-Fi 6, pour un internet plus stable et rapide
- Wi-Fi Booster : étendez votre réseau Wi-Fi ou connectez votre TV sans fil (moyennant confirmation nécessité après visite technicien ou sur demande) (max. 1 Wi-Fi Booster)
- Gérez votre wi-fi avec l'app Proximus+
- 10 GB d'espace de stockage dans votre Proximus Cloud personnel
- My e-Press : accès illimité aux quotidiens en ligne Le Soir ou Het Laatste Nieuws Digitaal

Services mobiles : 1 à 6 numéros mobiles par pack (configuration au choix)

En Belgique et UE :	Mobile Flex S ¹	Mobile Flex M ²	Mobile Flex Unlimited
Minutes d'appels	illimités	illimités	illimités
SMS	illimités	illimités	illimités
Data ³	15 GB	85 GB	400 GB
Avantage Belfius	+ 1GB	+ 1GB	/

Belgique et UE : hors appels/sms vers numéros spéciaux ou surtaxés, hors appels/SMS internationaux depuis la Belgique vers l'étranger, hors MMS

UE = pays de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège et Royaume-Uni.

^{1,2} Mobile Flex S et Mobile Flex M aussi en version « Full Control » (blocage des consommations non incluses dans le forfait ; en national/UE).

³ Après utilisation des data inclus dans le plan mobile, surf sans frais à vitesse réduite .

	Mobile Flex S	Mobile Flex M	Mobile Flex Unlimited
Vitesse réduite	128 Kbps	512 Kbps	512 Kbps

⁽¹⁾ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Débîts du service internet et voies de recours

Accès à l'Internet fixe	Vitesse	
	Download	Upload
min	(1)	(1)
Normalement disponible	(1)	(1)
max	(1)	(1)

(1) Votre vitesse internet fixe dépend de votre adresse, consultez [Vitesse connexion internet | Proximus](#) et sélectionnez Internet Maxi

Accès à l'Internet fixe (fibre)	Vitesse	
	Download	Upload
Min, normalement et max disponible avec Mega Fiber	500 Mbps	500 Mbps

Accès à l'internet mobile *		vitesse maximum estimée **				vitesse maximum optimale ***
		2G	3G	4G	5G	
Download	Mobile Flex S	200 Kbps	21 Mbps	220 Mbps	200 Mbps	200 Mbps
	Mobile Flex M				420 Mbps	500 Mbps
	Mobile Flex Unlimited				420 Mbps	1 Gbps
Upload		100 Kbps	2 Mbps	60 Mbps	88 Mbps	100 Mbps

* moyennant terminal et plan tarifaire compatibles;

** La "vitesse maximale estimée" est la vitesse maximale que les utilisateurs peuvent espérer atteindre à différents endroits de la zone de couverture dans des conditions réalistes. Cette valeur maximale résulte de mesures effectuées sur l'ensemble du territoire national et pourrait varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances du terminal et de votre localisation pendant l'utilisation du service. La 5G étant en cours de déploiement, l'estimation de la vitesse est basée sur des données limitées.

*** La "vitesse maximale optimale" est la vitesse maximale pouvant être atteinte dans des conditions optimales et peut varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances de l'appareil et de votre localisation pendant l'utilisation du service.

Si malgré une utilisation normale, la qualité du service Internet présente un écart significatif permanent ou récurrent par rapport à la vitesse maximum estimée, une réclamation peut être introduite par le consommateur auprès du Service Clientèle.

Prix

Abonnement (en € par mois TVAC)

- Pack incluant internet fixe et service mobile (maximum 6 numéros mobiles par pack) :
 - Prix mensuel du pack avec un premier abonnement mobile inclus (selon type d'abonnement mobile choisi).

INT + Mobile Flex S	INT + Mobile Flex M	INT + Mobile Flex Unlimited
---------------------	---------------------	-----------------------------

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Proximus SA de droit public, Bd du Roi Albert II, 27, 1030 Bruxelles, TVA BE 0202.239.951 RPM Bruxelles, IBAN BE82 2100 0008 8968 BIC GEBABEBB

69.99	80.99	87.99
74.99 (*)	85.99 (*)	92.99 (*)

(*) prix applicable lorsque la fibre est disponible à votre adresse

- Prix additionnel par mois par abonnement mobile supplémentaire, au choix, ajouté au pack :
 - Mobile Flex S : € 10
 - Mobile Flex M : € 21
 - Mobile Flex Unlimited : € 28

Pas de frais d'installation

[Tarifs](#) liés à la consommation mobile non inclus dans l'abonnement

Tarifs roaming hors UE et internationaux [Tarifs roaming et internationaux](#)

Options compatibles

- [Option « Light TV »](#)
- [Options Internet](#)
- [Options Mobiles](#)

Option offre conjointe (prix en € TVA comprise) incluant outre l'abonnement mobile :

- **un équipement : smartphone** au choix parmi les modèles actuellement disponibles en offre conjointe (voir [Les meilleurs smartphones | Proximus](#)): coût unique d'acquisition, payable à la conclusion du contrat et variable selon le modèle de smartphone et selon l'option obligatoire (Special Deal ou DataPhone)
- **une option obligatoire** selon compatibilité avec l'abonnement mobile et le modèle de smartphone concernés :
 - Special Deal : réduction du coût unique d'acquisition du smartphone (€0/mois)
 - Data Phone : volume data mobile supplémentaire (Belgique et UE)

DataPhone 500 MB à € 5/mois

DataPhone 1 GB à € 10/mois

DataPhone 1,5 GB à € 15/mois

DataPhone 2 GB à € 20/mois

DataPhone 2,5 GB à € 25/mois

DataPhone 3,5 GB à € 35/mois

- **un tableau d'amortissement** qui reprend la valeur résiduelle de l'équipement jusqu'à l'expiration du contrat est joint au contrat.

Durée, renouvellement et résiliation

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Proximus SA de droit public, Bd du Roi Albert II, 27, 1030 Bruxelles, TVA BE 0202.239.951 RPM Bruxelles, IBAN BE82 2100 0008 8968 BIC GEBABEBB

Sans offre conjointe

Durée indéterminée. Résiliation par écrit, à tout moment et sans frais.

Avec offre conjointe

- Durée indéterminée pour l'abonnement au service.
- Durée déterminée de 24 mois pour tout équipement faisant partie d'une offre conjointe et pour l'option Special Deal ou DataPhone
- Résiliation par écrit, à tout moment en payant uniquement la valeur résiduelle de l'équipement faisant partie de l'offre conjointe et ce, quelle que soit la cause de la résiliation, conformément au tableau d'amortissement.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Informations détaillées sur les solutions adaptées : www.proximus.be/handicap

Autres informations utiles

Prix et description sous réserve d'erreurs, de promotions éventuellement applicables et de modifications ultérieures. Seuls les prix en vigueur au moment de la souscription au service, produit ou à l'option ont valeur contractuelle.

En soumettant sa commande, le client accepte les conditions générales et particulières ainsi que les autres informations précontractuelles disponibles via www.proximus.be/mentionslegales

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)